

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version 6.2      Date de révision: 16.11.2022      Numéro de la FDS: 10771536-00008      Date de dernière parution: 31.05.2022  
Date de la première version publiée: 16.05.2013

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond  
Code du produit : 0893 091 5  
Identifiant Unique De Formulation (UFI) : HTN9-M01A-S004-RKAJ

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Promoteur d'adhésion  
Utilisation professionnelle du produit  
Restrictions d'emploi recommandées : Non applicable

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Würth France  
Z.I.Ouest, Rue Georges Besse  
67158 Erstein  
Téléphone : +33 (0)388 64 53 00  
Téléfax : +33 (0)388 64 62 00  
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : prodsafe@wuerth.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (France) +33 (0)1 45 42 59 59. Nancy Anti-poisons Center (24/7) +33 (0)3 83 32 36 36 bnpc@chu-nancy.fr

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aérosols, Catégorie 1      H222: Aérosol extrêmement inflammable.  
H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
Irritation cutanée, Catégorie 2      H315: Provoque une irritation cutanée.  
Toxicité spécifique pour certains organes      H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

---

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 31.05.2022
6.2	16.11.2022	10771536-00008	Date de la première version publiée: 16.05.2013

cibles - exposition unique, Catégorie 3

Danger par aspiration, Catégorie 1      H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1      H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1      H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

#### **Intervention:**

P391 Recueillir le produit répandu.

#### **Stockage:**

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

#### **Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:**

Heptane

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 31.05.2022
6.2	16.11.2022	10771536-00008	Date de la première version publiée: 16.05.2013

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Peut remplacer l'oxygène et causer une suffocation rapide.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Heptane	142-82-5 205-563-8 601-008-00-2	Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	>= 30 - < 50
Nonane	111-84-2 203-913-4	Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité	>= 0,1 - < 0,25

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version 6.2      Date de révision: 16.11.2022      Numéro de la FDS: 10771536-00008      Date de dernière parution: 31.05.2022  
Date de la première version publiée: 16.05.2013

		aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	
Amines, alkyl de coco diméthyles	61788-93-0 263-020-0	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 STOT RE 2; H373 (Appareil gastro-intestinal) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 EUH071	>= 0,025 - < 0,1
		Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	
		Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par voie orale: 1.000 mg/kg	

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe (voir chapitre 8).
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.  
En cas de difficultés respiratoires, mettre sous oxygène.  
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 31.05.2022
6.2	16.11.2022	10771536-00008	Date de la première version publiée: 16.05.2013

---

- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements et chaussures contaminées.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Laver les vêtements avant de les remettre.  
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
En cas de vomissement, la personne doit se pencher en avant.  
Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Le gaz réduit la teneur en oxygène disponible à la respiration.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.
- 

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La distance de retour de flamme peut être considérable.  
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.  
Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.  
En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée.

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 31.05.2022
6.2	16.11.2022	10771536-00008	Date de la première version publiée: 16.05.2013

---

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.  
Évacuer la zone.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Enlever toute source d'ignition.  
Ventiler la zone.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
Empêcher l'épandage sur une vaste zone (p. ex., par confinement ou par des barrières anti-huile).  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.  
Enlever avec un absorbant inerte.  
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.  
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.  
Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.  
Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appli-

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 31.05.2022
6.2	16.11.2022	10771536-00008	Date de la première version publiée: 16.05.2013

quer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.  
Si conseillé par l'évaluation du potentiel d'exposition local, utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une ventilation par aspiration antidéflagrante.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les vêtements.  
Éviter de respirer les aérosols.  
Ne pas avaler.  
Éviter le contact avec les yeux.  
Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.  
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les conditions de stockage et les contenants : Garder sous clef. Conserver hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Ne pas percer

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version 6.2      Date de révision: 16.11.2022      Numéro de la FDS: 10771536-00008      Date de dernière parution: 31.05.2022  
Date de la première version publiée: 16.05.2013

ou brûler même après usage. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

- Substances et mélanges autoréactifs
- Peroxydes organiques
- Oxydants
- Matières solides inflammables
- Liquides pyrophoriques
- Matières solides pyrophoriques
- Substances et mélanges auto-échauffants
- Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables
- Explosifs
- Gaz

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Heptane	142-82-5	TWA	500 ppm 2.085 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire: Indicatif				
		VME	400 ppm 1.668 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes				
		VLCT (VLE)	500 ppm 2.085 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes				
Butane	106-97-8	VME	800 ppm 1.900 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				
Nonane	111-84-2	VME	200 ppm 1.050 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Heptane	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2085 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la	Long terme - effets	300 mg/kg



## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version 6.2      Date de révision: 16.11.2022      Numéro de la FDS: 10771536-00008      Date de dernière parution: 31.05.2022  
Date de la première version publiée: 16.05.2013

		peau	systémiques	p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	447 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	149 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	149 mg/kg p.c./jour
Nonane	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2035 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	773 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	608 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	699 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	699 mg/kg p.c./jour
Amines, alkyl de coco diméthyles	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	1 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	1 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	0,5 mg/kg p.c./jour

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Nonane	Eau douce	3,6 µg/l
	Eau de mer	3,6 µg/l
	Station de traitement des eaux usées	54 µg/l
	Sédiment d'eau douce	0,62 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,62 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,25 mg/kg poids sec (p.s.)
Amines, alkyl de coco diméthyles	Utilisation/rejet intermittent(e)	14 µg/l
	Eau douce	0,26 µg/l
	Eau douce - intermittent	0,26 µg/l
	Eau de mer	0,03 µg/l
	Station de traitement des eaux usées	130 µg/l
	Sédiment d'eau douce	1,25 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,125 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	1 mg/kg poids sec (p.s.)

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version 6.2      Date de révision: 16.11.2022      Numéro de la FDS: 10771536-00008      Date de dernière parution: 31.05.2022  
Date de la première version publiée: 16.05.2013

---

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail.

Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.

Si conseillé par l'évaluation du potentiel d'exposition local, utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une ventilation par aspiration antidéflagrante.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Lunettes de sécurité  
L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 166

#### Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile  
Délai de rupture : 480 min  
Épaisseur du gant : 0,18 - 0,45 mm  
Directive : L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 374

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur la résistance aux produits chimiques des gants de protection indiqués ci-dessus. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements de protection appropriés sur base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel d'exposition locale.  
Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Si l'évaluation démontre qu'il existe un risque d'atmosphères explosives ou de feux instantanés, utiliser un revêtement protecteur antistatique retardateur de flamme.  
Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.).

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.  
L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 137

Filtre de type : Appareil respiratoire autonome

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version 6.2      Date de révision: 16.11.2022      Numéro de la FDS: 10771536-00008      Date de dernière parution: 31.05.2022  
Date de la première version publiée: 16.05.2013

---

Etat physique	:	aérosol
Propulseur	:	Propane, Butane, Isobutane
Couleur	:	transparent
Odeur	:	caractéristique
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	:	Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Aérosol extrêmement inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	Non applicable
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
pH	:	La substance / Le mélange est non soluble (à l'eau)
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Non applicable
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	partiellement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable
Pression de vapeur	:	Non applicable
Densité	:	0,7 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Densité de vapeur relative	:	Non applicable
Caractéristiques de la particule		

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 31.05.2022
6.2	16.11.2022	10771536-00008	Date de la première version publiée: 16.05.2013

---

Taille des particules : Non applicable

### 9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

Taux d'évaporation : Non applicable

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aérosol extrêmement inflammable.  
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.  
En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée.  
Peut réagir avec les agents oxydants forts.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation  
Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

**Heptane:**

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 31.05.2022
6.2	16.11.2022	10771536-00008	Date de la première version publiée: 16.05.2013

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 73,5 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Nonane:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 20 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Amines, alkyl de coco diméthyles:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 1.000 - 1.250 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Estimation de la toxicité aiguë: 1.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

### **Composants:**

#### **Heptane:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation de la peau  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

#### **Nonane:**

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version 6.2      Date de révision: 16.11.2022      Numéro de la FDS: 10771536-00008      Date de dernière parution: 31.05.2022  
Date de la première version publiée: 16.05.2013

---

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation de la peau  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### **Amines, alkyl de coco diméthyles:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Heptane:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

#### **Nonane:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### **Amines, alkyl de coco diméthyles:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Heptane:**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Résultat : négatif

#### **Nonane:**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Résultat : négatif

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version 6.2      Date de révision: 16.11.2022      Numéro de la FDS: 10771536-00008      Date de dernière parution: 31.05.2022  
Date de la première version publiée: 16.05.2013

---

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Heptane:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Mutagenicité (Essai cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

##### **Nonane:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

##### **Amines, alkyl de coco diméthyles:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version 6.2      Date de révision: 16.11.2022      Numéro de la FDS: 10771536-00008      Date de dernière parution: 31.05.2022  
Date de la première version publiée: 16.05.2013

---

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Heptane:**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 2 années  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Heptane:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

#### **Nonane:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif



## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version 6.2      Date de révision: 16.11.2022      Numéro de la FDS: 10771536-00008      Date de dernière parution: 31.05.2022  
Date de la première version publiée: 16.05.2013

---

### **Amines, alkyl de coco diméthyles:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduction et le développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 421  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduction et le développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 421  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### **Composants:**

##### **Heptane:**

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

##### **Nonane:**

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Amines, alkyl de coco diméthyles:**

Voies d'exposition : Ingestion  
Organes cibles : Appareil gastro-intestinal  
Evaluation : Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations >10 à 100 mg/kg de poids corporel.  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### **Toxicité à dose répétée**

#### **Composants:**

##### **Heptane:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 12,35 mg/l  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version 6.2      Date de révision: 16.11.2022      Numéro de la FDS: 10771536-00008      Date de dernière parution: 31.05.2022  
Date de la première version publiée: 16.05.2013

---

Durée d'exposition : 90 jours

### **Nonane:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 100 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 90 jours  
Méthode : OCDE ligne directrice 408

Espèce : Rat  
NOAEL : 8,4 mg/l  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 13 Sem.

### **Amines, alkyl de coco diméthyles:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 40 mg/kg  
LOAEL : 100 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : > 31 jours  
Méthode : OCDE ligne directrice 422  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### **Toxicité par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### **Produit:**

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

### **Composants:**

#### **Heptane:**

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

#### **Nonane:**

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 31.05.2022
6.2	16.11.2022	10771536-00008	Date de la première version publiée: 16.05.2013

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

##### Composants:

##### **Heptane:**

- |  |   |   |
|--|---|---|
| Toxicité pour les poissons   | : | CL50 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): 4.924 mg/l<br>Durée d'exposition: 96 h   |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques                      | : | CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,2 mg/l<br>Durée d'exposition: 48 h  |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques  | : | CE50 : > 0,1 - 1 mg/l<br>Durée d'exposition: 72 h<br>Remarques: Selon les données provenant de composants similaires  |
| Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)                                | : | 1   |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : | NOEC: > 0,1 - 1 mg/l<br>Durée d'exposition: 21 jr<br>Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )<br>Méthode: OCDE Ligne directrice 211<br>Remarques: Selon les données provenant de composants similaires |
| Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)                            | : | 1   |

##### **Nonane:**

- |   |   |  |
|---|---|--|
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,2 mg/l<br>Durée d'exposition: 48 h |
| Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)           | : | 1  |
| Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)       | : | 1  |

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version 6.2      Date de révision: 16.11.2022      Numéro de la FDS: 10771536-00008      Date de dernière parution: 31.05.2022  
Date de la première version publiée: 16.05.2013

---

### **Amines, alkyl de coco diméthyles:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 0,1 - 1 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 0,01 - 0,1 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 1 - 10 µg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 10 - 100 µg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 10
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): 13 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,01 - 0,1 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### **Composants:**

#### **Heptane:**

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 70 %  
Durée d'exposition: 10 jr

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version 6.2      Date de révision: 16.11.2022      Numéro de la FDS: 10771536-00008      Date de dernière parution: 31.05.2022  
Date de la première version publiée: 16.05.2013

---

### **Nonane:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 100 %  
Durée d'exposition: 25 jr

### **Amines, alkyl de coco diméthyles:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 81 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Composants:

#### **Heptane:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,5

#### **Nonane:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 5,65

#### **Amines, alkyl de coco diméthyles:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 4 - 6  
Remarques: Calcul

## 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 31.05.2022
6.2	16.11.2022	10771536-00008	Date de la première version publiée: 16.05.2013

### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.  
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.
- Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
Les récipients vides conservent des résidus et peuvent être dangereux.  
Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Ils peuvent exploser et causer des blessures et / ou la mort.  
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.  
Vider complètement les bombes aérosols (y compris le gaz propulseur)
- Code des déchets : Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:
- produit usagé  
16 05 04, gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
  - produit inutilisé  
16 05 04, gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
  - emballages souillés  
15 01 10, emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

- |     |   |         |
|-----|---|---------|
| ADN | : | UN 1950 |
| ADR | : | UN 1950 |
| RID | : | UN 1950 |

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version 6.2      Date de révision: 16.11.2022      Numéro de la FDS: 10771536-00008      Date de dernière parution: 31.05.2022  
Date de la première version publiée: 16.05.2013

---

**IMDG** : UN 1950

**IATA** : UN 1950

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADN** : AÉROSOLS

**ADR** : AÉROSOLS

**RID** : AÉROSOLS

**IMDG** : AEROSOLS  
(Heptane, Amines, coco alkylidimethyl)

**IATA** : Aerosols, flammable

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
<b>ADN</b>	: 2	2.1
<b>ADR</b>	: 2	2.1
<b>RID</b>	: 2	2.1
<b>IMDG</b>	: 2.1	
<b>IATA</b>	: 2.1	

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADN**  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Code de classification : 5F  
Étiquettes : 2.1

**ADR**  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Code de classification : 5F  
Étiquettes : 2.1  
Code de restriction en tunnels : (D)

**RID**  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Code de classification : 5F  
Numéro d'identification du danger : 23  
Étiquettes : 2.1

**IMDG**  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Étiquettes : 2.1  
EmS Code : F-D, S-U

**IATA (Cargo)**  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 203  
Instruction d'emballage (LQ) : Y203

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 31.05.2022
6.2	16.11.2022	10771536-00008	Date de la première version publiée: 16.05.2013

Groupe d'emballage : Non réglementé  
Étiquettes : Flammable Gas

### **IATA (Passager)**

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 203  
Instruction d'emballage (LQ) : Y203  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Étiquettes : Flammable Gas

### **14.5 Dangers pour l'environnement**

#### **ADN**

Dangereux pour l'environnement : oui

#### **ADR**

Dangereux pour l'environnement : oui

#### **RID**

Dangereux pour l'environnement : oui

#### **IMDG**

Polluant marin : oui

### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

### **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable



## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version 6.2      Date de révision: 16.11.2022      Numéro de la FDS: 10771536-00008      Date de dernière parution: 31.05.2022  
Date de la première version publiée: 16.05.2013

---

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
P3a	AÉROSOLS INFLAMMABLES	150 t	500 t
E1	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	100 t	200 t
18	Gaz liquéfiés inflammables (y compris GPL), et gaz naturel	50 t	200 t

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 84, 49 bis, 49

Surveillance médicale renforcée (R4624-18) : Le produit n'a pas de propriétés CMR

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)  
Contenu en composés organiques volatils (COV): 100 %

### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

---

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédente sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

#### Texte complet pour phrase H

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.  
H226 : Liquide et vapeurs inflammables.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 31.05.2022
6.2	16.11.2022	10771536-00008	Date de la première version publiée: 16.05.2013

- 
- |        |   |  |
|--------|---|--|
| H314   | : | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  |
| H315   | : | Provoque une irritation cutanée.   |
| H318   | : | Provoque de graves lésions des yeux.   |
| H336   | : | Peut provoquer somnolence ou vertiges.   |
| H373   | : | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H400   | : | Très toxique pour les organismes aquatiques.   |
| H410   | : | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.                          |
| EUH071 | : | Corrosif pour les voies respiratoires.   |

### Texte complet pour autres abréviations

- |                     |   |  |
|---------------------|---|--|
| Acute Tox.          | : | Toxicité aiguë   |
| Aquatic Acute       | : | Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique   |
| Aquatic Chronic     | : | Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique   |
| Asp. Tox.           | : | Danger par aspiration  |
| Eye Dam.            | : | Lésions oculaires graves   |
| Flam. Liq.          | : | Liquides inflammables  |
| Skin Corr.          | : | Corrosion cutanée  |
| Skin Irrit.         | : | Irritation cutanée   |
| STOT RE             | : | Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  |
| STOT SE             | : | Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique   |
| 2000/39/EC          | : | Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif |
| FR VLE              | : | Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France  |
| 2000/39/EC / TWA    | : | Valeurs limites - huit heures  |
| FR VLE / VME        | : | Valeur limite de moyenne d'exposition  |
| FR VLE / VLCT (VLE) | : | Valeurs limites d'exposition à court terme   |

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -

## Primaire pour colle cyanoacrylate Plastobond

Version 6.2      Date de révision: 16.11.2022      Numéro de la FDS: 10771536-00008      Date de dernière parution: 31.05.2022  
Date de la première version publiée: 16.05.2013

Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

### Classification du mélange:

Aérosol 1	H222, H229
Skin Irrit. 2	H315
STOT SE 3	H336
Asp. Tox. 1	H304
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

### Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

FR / FR